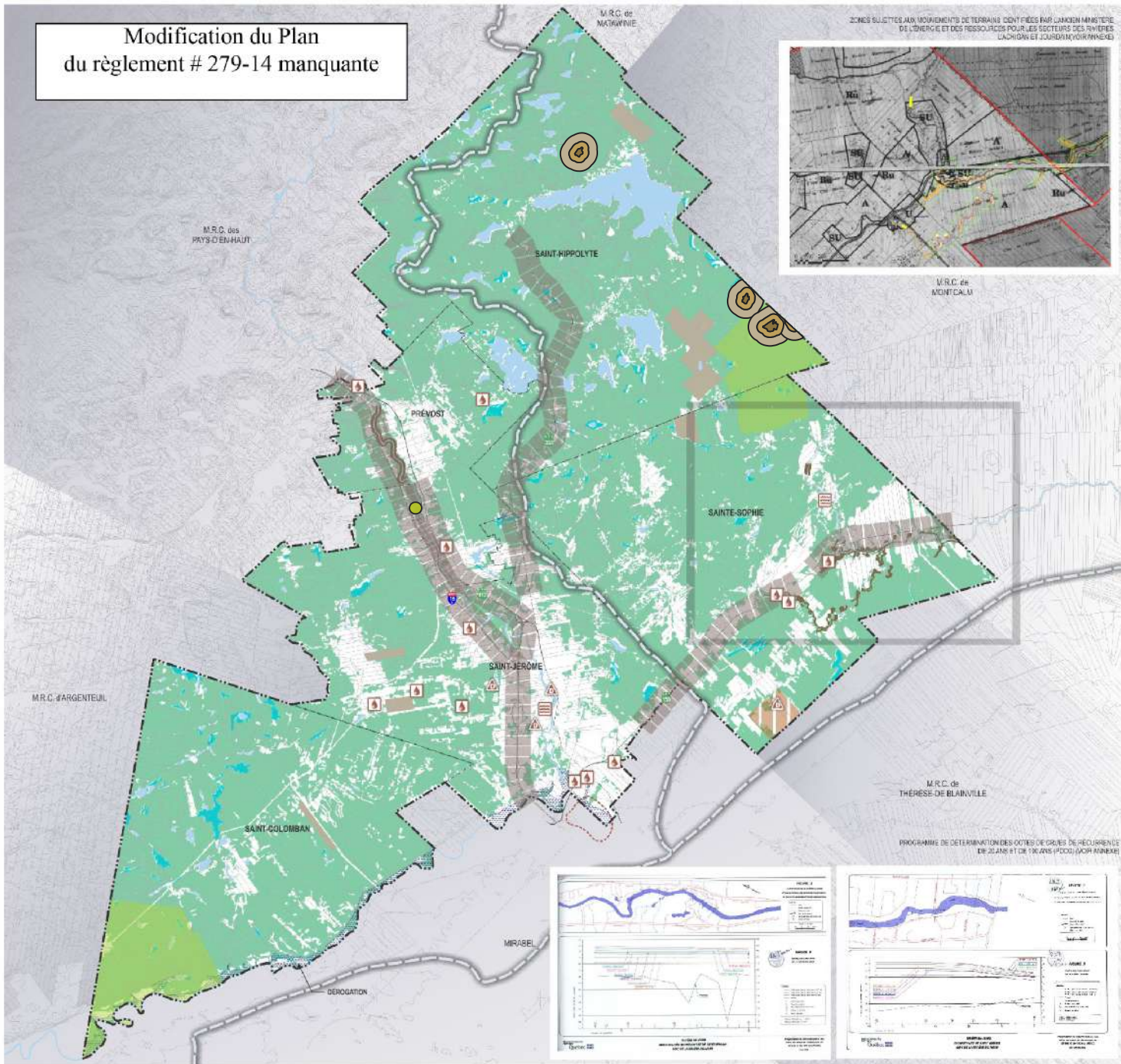




**Modification du Plan  
du règlement # 279-14 manquante**



**MRC DE LA  
RIVIÈRE-DU-NORD**

**SCHEMA D'AMENAGEMENT ET  
DE DEVELOPPEMENT REVISE**

- MILIEUX SENSIBLES**
- AIRE DE CONFINEMENT DU CERF DE VIRGINIE
  - AIRE DE CONCENTRATION D'OISEAUX AQUATIQUES
  - HERONNIERE  
BANDE DE PROTECTION 0-200 mètres  
BANDE DE PROTECTION 200-500 mètres
  - OCCURENCE DE COULEUR VERTE
  - MILIEU FORESTIER
  - BASSIN VERSANT
  - PRISE D'EAU
- ZONES DE CONTRAINTES NATURELLES**
- ZONE INONDABLE
  - ZONE SUJETTE AUX INONDATIONS PAR EMBAËCLE
  - ZONE SUJETTE AUX MOUVEMENTS DE TERRAIN
  - ZONE SUJETTE AUX MOUVEMENTS DE TERRAIN (VOIR ANNEXE)
  - MILIEU HUMIDE
- ZONES DE CONTRAINTES ANTHROPIQUES**
- PÉRIMÈTRE D'ÉLIMINATION, D'ENTREPOSAGE ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS SOLIDES ET DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, AINSI QU'ÉLÉMENTS DE TRAITEMENT ET DE COMPOSTAGE DE BOUES DE FOSSES SEPTIQUES ET AUTRES MATIÈRES
  - SITE DE DÉCHETS DANGEREUX
  - ZONE DE NIVEAU SONORE ÉLEVÉ (VOIR NOTE)
  - SITE D'EXTRACTION ABANDONNÉ OU EN OPÉRATION

Note: Les données relatives aux zones de niveau sonore sont érronnées. Les données exactes sont identifiées au Plan 13 Zone de niveau sonore élevé.

**INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUES  
ET CONTRAINTES**

23 JUIN 2010  
0 750 1500 3000m

